CGLU
Cités et Gouvernements Locaux Unis

Agenda Urbain : Territoires innovants

Proposition au Forum des Régions de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), sous la présidence du Consortium des Gouvernements provinciaux autonomes de l'Équateur (CONGOPE)

Septembre 2021

Département de la vice-présidence et des politiques numériques et du territoire
Incasòl
Gouvernement de Catalogne

Le rôle des régions dans la mise en œuvre des agendas mondiaux

Les régions se distinguent par le fait qu'elles représentent un niveau intermédiaire de gouvernement décentralisé qui gère souvent un territoire polycentrique, dont la spécificité lui donne des raisons et des avantages pour être gouverné comme une entité distincte. Certaines de ces raisons sont liées aux infrastructures, aux services, aux interrelations économiques au sein du territoire, aux ressources naturelles et, bien entendu, à l'identité culturelle.

Il s'agit de contextes dominés par un haut **degré de diversité** qui permet la complémentarité, la spécialisation et la coopération au sein de ce territoire distinct, ce qui requiert une **approche intégrée** de l'élaboration des politiques. Cela oblige les régions à **harmoniser les plans et les stratégies** dans un cadre sectoriel cohérent.

Les régions ont la capacité, dans une mesure plus ou moins grande, de légiférer et de planifier en fonction de leurs objectifs stratégiques, ainsi que de mettre en œuvre les investissements publics et d'assurer une gouvernance cohérente des secteurs des services et de l'économie. De leur côté, les gouvernements régionaux peuvent apporter leur contribution en adoptant une **approche différente du développement**, fondée sur la **dimension territoriale** et la **coopération**.

Il s'agit donc d'une approche différente de celle des villes, qui ont souvent davantage tendance à fonder leur développement sur la concentration et la recherche des avantages pour l'agglomération.

En définitive, les régions se distinguent par leur capacité de :

- **Intégration :** capacité d'intégrer des perspectives sectorielles dans une seule dimension territoriale.

- **Intermédiation :** capacité à travailler à différents niveaux de gouvernement et à harmoniser les stratégies, en raison de leur position intermédiaire entre villes et États.

- **Transformation :** capacité de transformation, grâce à des plans à long terme, des pouvoirs législatifs et un financement propre.

- **Subsidiarité :** capacité de dialogue avec les acteurs, les parties prenantes et les citoyens concernés, en raison de leur proximité en tant que niveau de gouvernement.

En conclusion, les régions ont la capacité de travailler à différentes échelles : d'une part, elles peuvent établir des visions stratégiques et des horizons de planification à long terme, et d'autre part, elles sont capables de gérer la vie quotidienne et d'exécuter leurs propres budgets, le tout conformément aux principes de décentralisation et de subsidiarité.

Sur la base de cette conviction, l'émergence des agendas mondiaux se présente comme une opportunité de repenser l'architecture de la gouvernance et, par extension, de renforcer le rôle des régions dans la construction d'un monde meilleur. Le profil unique des régions, qui implique la **capacité d'intégrer les agendas mondiaux** pour la durabilité dans leur planification, leur législation, leur gestion et leur budgétisation, en fait des moteurs stratégiques pour la **localisation** des objectifs de développement durable.

Cependant, il reste encore un long chemin à parcourir pour que le rôle crucial des régions soit pleinement reconnu, notamment en termes de gouvernance réelle et de financement. Malgré la nécessité d'une approche intégrée et à plusieurs niveaux dans la planification et la mise en œuvre des agendas mondiaux, réclamée depuis longtemps par diverses organisations internationales (des Nations unies à l'OCDE), le **rôle des régions n'est pas dûment reconnu** et se limite souvent à des zones de simple consultation ou d'influence, mais jamais à des espaces formalisés de prise de décision.

Il est donc nécessaire d'établir un système efficace de **gouvernance multi-niveaux**, fondé sur le principe de subsidiarité, la présence d'environnements favorables et une décentralisation politique, administrative et fiscale adéquate, qui **donne du pouvoir aux régions**.

La dimension territoriale du développement urbain

Les régions sont des moteurs actifs du progrès, de l'innovation et du développement et doivent revendiquer ce rôle dans le contexte international. Il est nécessaire de dépasser le paradigme, récemment installé dans certaines sphères de la politique et de la gouvernance, selon lequel les régions sont de simples divisions administratives dépourvues de capacité de transformation ou juste un autre rouage de la machine administrative des États.

Tout d'abord, il est essentiel de reconnaître que la relation entre les villes et leurs territoires est stratégique pour relever les défis de la durabilité. En d'autres termes, la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses impacts ne pourront réussir que grâce à la contribution active des régions[1]. En ce sens, il est important de rappeler comment les aspects qui conditionnent de manière significative la vie en milieu urbain trouvent leur origine dans les territoires environnants :

- la **mobilité pendulaire** quotidienne est concentrée dans les villes, mais elle est générée en périphérie ;

- les **processus métaboliques** des systèmes urbains, tels que la gestion des déchets, le cycle de l'eau ou la consommation d'énergie, ne sont pas

1 Selon l'OCDE, 65 % des objectifs de l'Agenda 2030 nécessitent l'implication des niveaux de gouvernement infranationaux pour être atteints.

possibles sans la contribution des territoires ;

- la fourniture de **services écosystémiques**, non seulement l'approvisionnement (ressources, nutriments, etc.), mais aussi le soutien et la régulation, car les territoires contribuent au captage et au stockage du carbone, à l'amélioration de la qualité de l'air, à la régulation du climat, entre autres.

En outre, de nombreuses politiques pertinentes en matière de gestion des villes dépendent, dans une large mesure, de niveaux de gouvernement extérieurs à la municipalité. Des questions aussi pertinentes pour le développement urbain durable que la santé publique, la planification industrielle, le modèle touristique, l'accès au logement, la sécurité publique ou la fourniture d'infrastructures relèvent généralement de la responsabilité des gouvernements régionaux ou, à défaut, nationaux, qui établissent les cadres législatifs et les instruments de planification nécessaires.

En bref, pour entreprendre les agendas urbains[2], **les villes doivent tenir compte de leur dimension territoriale**, sans laquelle il est impossible de relever les défis mondiaux de la durabilité, tant dans les villes elles-mêmes qu'au-delà. Ce constat ne doit pas nous mener à **rompre avec la dichotomie récurrente entre ville et territoire**, comme deux domaines contradictoires, aux intérêts et objectifs opposés.

C'est précisément en rompant avec cette dichotomie qu'il est nécessaire de reconsidérer les clichés sur la dimension exclusivement rurale que l'on attribue habituellement aux régions. Il s'agit d'une vision souvent urbanocentrique qui tend à réduire le rôle des territoires à de simples fournisseurs de ressources naturelles, de nutriments, d'eau ou d'énergie, tout en les traitant comme de simples bénéficiaires des nombreuses externalités des systèmes urbains.

Loin de ces perceptions, le récit de l'immense potentiel des régions pour un développement économique durable doit être renforcé, en tirant parti de leur statut de **niveau de gouvernement le plus proche du territoire**.

Les territoires innovants : un nouveau paradigme pour les régions

Le concept de territoires innovants vise à dépasser la perception des régions comme étant exclusivement des zones rurales et des prestataires de services desservant des zones urbaines. Ainsi, le nom vise à souligner la **force motrice des régions**, en tant que niveau de gouvernement le plus proche des besoins et du potentiel du territoire. Des territoires diversifiés, composés de réalités urbaines et rurales qui coexistent dans un même espace. Nous devons comprendre les territoires innovants comme ceux qui tirent le meilleur parti de leur potentiel, qui sont

2 La Catalogne est en train d'élaborer un agenda urbain selon une approche d'intégration territoriale.

ouverts, résilients, cohérents sur le plan territorial, social et économique, qui placent les personnes et l'environnement au centre de leurs politiques.

Ces territoires avancés se caractérisent par le fait qu'ils assurent la transition écologique, qu'ils ont toujours une vision résiliente dans leur planification territoriale, qu'ils brisent la fracture technologique grâce à la numérisation, avec des infrastructures durables qui permettent une mobilité décarbonée et intelligente, et qu'ils assurent la cohésion et l'équilibre territoriaux, avec l'aide de la décentralisation.

En bref, pour renforcer leur contribution au développement durable, les régions doivent promouvoir des territoires innovants, économiquement compétitifs, physiquement et numériquement connectés et socialement cohérents.

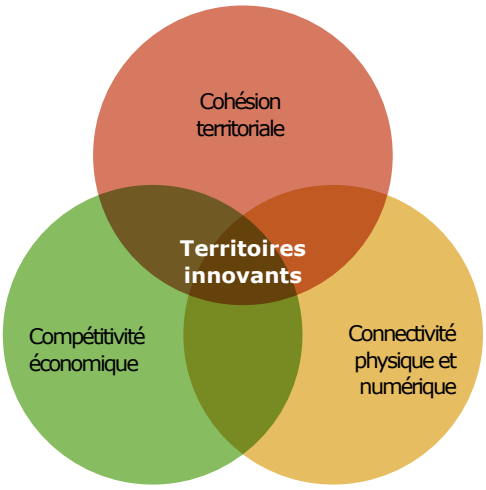

Territoires concurrentiels

développement économique vert et numérique

Le **développement durable** est sans aucun doute le moteur de la croissance que les pays, régions et villes du monde devront adopter pour relever les grands défis mondiaux. Ils demandent instamment que des mesures soient prises pour lutter contre la dégradation de l'environnement résultant du réchauffement de la planète dû au **changement climatique**.

Dans ce contexte, la projection dans l'avenir du modèle productif et économique actuel compromet gravement la durabilité de la planète, car il est fondé sur la surexploitation des ressources naturelles et la génération de nombreuses externalités négatives telles que la pollution ou la perte de biodiversité, entre autres.

Les régions gèrent des territoires, composés non seulement de zones humanisées mais aussi d'espaces naturels et agricoles. Ils jouent donc un rôle stratégique dans la préservation et la gestion des habitats naturels, si nécessaires pour l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique.

Des **stratégies régionales** seront donc nécessaires pour assurer la durabilité. La croissance rapide et incontrôlée des villes (en grande partie informelle), la

pollution, la pression sur les écosystèmes naturels ou la perte de biodiversité sont des menaces qui nécessitent une meilleure gestion des ressources naturelles, y compris des sols, et une meilleure intégration de la croissance urbaine dans l'environnement proche, afin de construire des villes plus efficaces, accessibles, saines, attrayantes et compactes pour tous les citoyens.

À mesure que les terrains disponibles se raréfient dans les villes, le phénomène d'étalement urbain prend de l'importance et entraîne des conséquences coûteuses et lourdes. Dans ce contexte, les **mesures visant à contenir l'explosion des villes**[3] au détriment des zones naturelles, agricoles ou forestières, telles que la régénération et la réutilisation des bâtiments et des sols existants, apparaissent comme une alternative valable.

D'autre part, nous ne devons pas oublier l'effet de la pandémie de Covid-19, qui a eu un impact négatif direct sur notre société et notre économie. Toutefois, cette situation dramatique a accéléré les **processus de numérisation** de l'économie qui, grâce au télétravail, ont permis de réduire la mobilité et d'améliorer la qualité de l'air dans les zones urbaines en raison de la diminution des émissions de CO_2.

Il est impératif de tirer parti de cette accélération de la numérisation. Les régions ne peuvent pas, et ne doivent pas, s'empêcher de participer au processus mondial de numérisation. Dans un monde où les économies sont de plus en plus numériques et numérisées, les régions risquent de devenir des acteurs marginaux dans l'ombre d'États et de villes plus avancés sur le plan technologique. La numérisation peut être un moteur de démocratie et d'équité, en permettant aux territoires de rivaliser à armes égales avec les autres acteurs mondiaux, **en retenant les talents, en générant de la richesse** et **en freinant le dépeuplement**.

Il est donc nécessaire de **mobiliser la recherche et d'encourager l'innovation** pour parvenir à une transformation de l'économie vers un avenir durable, dans lequel personne n'est laissé de côté, par une **transition juste**, et dans lequel le rôle du **financement** sera également pertinent.

Aménagement de territoires résilients et diversifiés

Pour être compétitives, les régions ne peuvent pas être fragiles face aux menaces ou aux impacts. Nos sociétés sont exposées à un certain nombre d'**agents de changement** : le bouleversement des technologies de pointe, le changement climatique, la mondialisation ou la diversité culturelle en sont quelques exemples. Dans un monde de plus en plus complexe, une vision large est nécessaire pour gérer toutes ces incidences. Les technologies de pointe (par exemple, les énergies renouvelables, la mobilité électrique, l'intelligence

3 La Catalogne promeut une planification territoriale qui adapte la croissance urbaine à des critères de durabilité territoriale, environnementale et paysagère.

artificielle, l'Internet des objets, la 5G / 6G, etc.) ouvrent de grandes possibilités, mais peuvent aussi générer des menaces.

Il s'agit de technologies qui dotées d'un grand potentiel pour transformer la société et les espaces que nous habitons, et, pour cette raison même, nous devons savoir les canaliser au profit de la **cohésion sociale**, du renforcement du marché du travail et de l'accès aux opportunités afin d'évoluer vers des territoires davantage résilients.

Par conséquent, pour être compétitives**, les régions doivent se préparer aux perturbations actuelles et à venir**. Cela signifie que l'aménagement du territoire doit aller au-delà de l'examen du substrat physique – le plateau de jeu – pour s'intéresser aux vecteurs qui jouent sur ce plateau, qui sont de plus en plus nombreux et complexes.

En complément, la gestion de la complexité, ainsi que de la diversité territoriale dans les régions, nécessite l'établissement de stratégies de planification territoriale[4] : nous incluons ici la délimitation et la planification des systèmes urbains, la localisation des zones d'activité économique dans des points stratégiques du territoire, la conception de réseaux d'espaces naturels interconnectés, ou l'établissement de plans de préservation et de conservation du paysage.

Il est nécessaire de combiner et de savoir traiter la **diversité des échelles** : des actions et des lignes directrices pour aider à planifier et à gérer les grandes zones urbaines, et des actions et des lignes directrices pour répondre aux besoins des zones rurales plus petites et moins denses.

D'autre part, la mise en œuvre des agendas mondiaux représente une grande opportunité pour les régions de **redéfinir leurs stratégies de développement durable**. En ce sens, l'élaboration des agendas urbains devrait amener les régions à établir des défis communs pour leurs zones urbaines, en explorant leurs **synergies, leurs complémentarités** et leurs **spécialisations** afin de contribuer à un développement équilibré et durable du territoire dans son ensemble.

À son tour, la dimension territoriale des agendas urbains devrait garantir que les gouvernements locaux qui ne disposent pas d'une masse critique suffisante (en raison de la démographie, des ressources, des compétences, de la formation, etc.) puissent se développer conformément à une **stratégie territoriale commune**, grâce à une base normative, méthodologique et paramétrique standardisée et comparable.

Les régions sont donc confrontées à un défi majeur, puisqu'elles doivent réussir à **maximiser la coopération et la solidarité interrégionales** dans les domaines du développement durable, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des agendas mondiaux.

4 Il est nécessaire de développer des organes réglementaires dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme qui donnent de l'espace à cette vision de la diversité et de la complexité, dans le cas de la Catalogne, la loi sur la planification territoriale et l'urbanisme.

Territoires connectés

le développement économique des régions ne sera pas possible sans l'amélioration de leur connectivité à deux niveaux : **physique** (infrastructures et mobilité collective) et **numérique** (grâce aux autoroutes de l'information et aux réseaux 5G / 6G). Grâce à une connectivité adéquate, les régions doivent garantir l'égalité des chances pour les personnes, quel que soit leur lieu de résidence ou de travail.

Réseaux numériques : les régions face à la fracture technologique

La connectivité numérique est un droit fondamental au XXIe siècle. Dans un monde compétitif, dépendant de la technologie et des données, et imprégné d'une économie de plus en plus numérique et digitalisée, le progrès des territoires ne sera possible que par la mise en place de grandes autoroutes de l'information, c'est-à-dire les **réseaux** dits **5G**.

Cette nouvelle technologie mobile de cinquième génération augmentera la vitesse de connexion, minimisera la latence et multipliera de manière exponentielle le nombre d'appareils connectés, ce qui nous permettra d'être connectés à tout (IoT, ou Internet des objets). Une véritable **révolution technologique** aux innombrables applications dans tous les secteurs économiques, qui permettra la robotisation et la sensorisation de nombreuses activités humaines.

L'impact perturbateur d'une telle révolution entraînera une **refonte du modèle de production**. Dans ce contexte, le déploiement d'infrastructures 5G pour une couverture adéquate de tous les territoires sera essentiel afin de créer aucune **fracture numérique ou technologique** dans les zones à faible densité, où la demande du marché pour ce type d'infrastructures n'est pas garantie ou n'est pas viable en termes de rentabilité économique.

En ce sens, l'environnement rural et les zones industrielles spécialisées devraient être les destinataires du soutien des politiques publiques, dûment considérées comme la coopération entre les administrations locales et les opérateurs privés. La collaboration entre secteur public et secteur privé est un aspect qui ne peut être négligé dans les **stratégies nationales et infranationales**[5] visant à moderniser leurs réseaux numériques pour le développement des secteurs productifs.

Les secteurs économiques profondément ancrés dans les territoires et ayant une dimension supracommunale, comme la logistique, le transport de marchandises, la mobilité, le secteur primaire, l'industrie, la production et le transport d'énergie, le tourisme, parmi beaucoup d'autres, doivent être modernisés et configurés comme des écosystèmes numériques efficaces autour de la technologie 5G, en

5 En Catalogne, la stratégie 5G propose une infrastructure pour le déploiement de la technologie 5G sur l'ensemble du territoire, en favorisant un réseau équitable qui ne génère pas de fossés technologiques ou d'injustices entre les territoires.

étant capables de se mettre en réseau et d'attirer et de retenir les talents technologiques et entrepreneuriaux, en veillant à ce qu'aucun territoire ne soit laissé pour compte.

Infrastructures durables, mobilité intelligente

La connectivité physique des territoires est essentielle pour assurer non seulement la cohésion territoriale et le renforcement des liens urbains et ruraux, mais aussi pour stimuler la croissance économique et la rétention des talents en dehors des conurbations les plus agglomérées. Il est essentiel de faire appel au concept d'**efficacité territoriale**, en tant que facteur décisif pour le développement équilibré des régions, car il permet de gérer les potentialités territoriales en fonction des capacités et des opportunités.

Cependant, un tel développement n'est pas possible sans compter sur la base d'un **réseau d'infrastructures interconnectées efficaces** qui permettent des synergies et des complémentarités entre les territoires. Une **vision systémique**[6] de la mobilité, qui facilite l'accès aux biens, aux opportunités et aux services dans toutes les zones d'un même territoire, et qui, à son tour, tire parti des économies d'agglomération découlant des centres urbains, doit prévaloir.

Cependant, l'appel à une mobilité équitable en termes d'équité territoriale ne peut être développé au détriment de la durabilité. La priorité doit être donnée aux modes de **mobilité décarbonés** fondés sur les énergies renouvelables. Les systèmes d'infrastructure devraient encourager le transfert modal vers la **mobilité collective** ou, à défaut, vers les véhicules non polluants. De même, le **transport de marchandises et la logistique**, l'une des principales causes des émissions de gaz à effet de serre, doivent être réorientés vers une mobilité plus durable, en donnant la priorité aux systèmes ferroviaires.

Un autre défi majeur en termes de connectivité est la **résilience des infrastructures**. Dans un contexte de changement climatique, les régions, en tant que gestionnaires et aménageurs de leur territoire, doivent assurer la promotion de corridors stratégiques et durables adaptés aux impacts climatiques, qui devraient devenir de plus en plus sévères et fréquents.

Territoires cohésifs

cohésion et équilibre territorial, une approche du gouvernement régional

La dimension territoriale de la cohésion est, avec la dimension sociale et économique, l'un des principaux domaines d'opportunité dont disposent les régions pour améliorer

6 Le plan directeur de la mobilité 2020-2025 est un exemple de planification globale de la mobilité dans une vaste zone de la Catalogne, s'étendant au-delà des limites administratives métropolitaines, puisqu'il couvre 12 comtés contenant 75 % de la population totale de la Catalogne (5,5 millions de personnes).

leur robustesse, **réduire les disparités** au sein de leurs territoires et accroître leur résilience face aux défis à venir.

Les politiques qui renforcent la cohésion territoriale contribuent de manière décisive à permettre aux zones les plus défavorisées de rattraper progressivement celles qui, pour diverses raisons, présentent un degré de développement social et économique plus élevé. Ces politiques sont axées sur le **ralentissement de la dépopulation**, l'**accès aux opportunités** et l'amélioration des **perspectives économiques** et des **conditions de vie**.

Les régions sont idéalement placées pour développer des actions stratégiques à cette fin, car elles ont une large perspective territoriale, en partenariat avec les gouvernements locaux, pour lesquels leur champ d'action effectif est souvent limité à leur espace bâti ou administratif.

En fonction des compétences des différentes régions, ces actions peuvent être de nature consultative, d'orientation ou de soutien, ou plus exécutives et d'intervention directe[7], contribuant à consolider l'accès aux infrastructures physiques et numériques et aux services publics locaux de qualité sur l'ensemble de leur territoire, de manière durable et intégrée à leurs caractéristiques sociales et environnementales. L'importance de la cohésion territoriale est illustrée par le programme opérationnel actuel de l'Union européenne, par exemple, où elle représente environ un tiers de l'ensemble du budget de son budget.

Les mécanismes de mise en œuvre des actions qui développent ces politiques de cohésion territoriale peuvent ouvrir des espaces de réflexion et de débat sur la participation de la communauté aux bénéfices tirés des actions publiques de **(re)développement urbain ou de régénération de villes** ou de parties de villes obsolètes ou problématiques. Ils peuvent également contribuer à la **création ou au renouvellement de sources de financement public** à un moment où les gouvernements infranationaux se retrouvent à exiger un financement suffisant pour développer et atteindre les objectifs ambitieux qui composent l'Agenda 2030, le Nouvel agenda urbain ou l'accord de Paris, sans avoir beaucoup de possibilités de réorienter ou de rediriger les budgets d'un endroit à l'autre, laissant ainsi les programmes existants non financés.

Dans le contexte de la pandémie mondiale, dont les conséquences à moyen et long terme ne sont pas encore claires, les réflexions sur le rôle des gouvernements infranationaux deviennent plus importantes. Dans ce contexte, la cohésion territoriale doit être le moteur essentiel de la conception des politiques publiques, visant à ce que **personne ne soit laissé pour compte** et que, face à un éventuel scénario de contraction économique, elles garantissent le maintien des services publics, du bouclier social et, en somme, la réalisation des objectifs globaux.

7 Plan de réactivation économique 2020 du gouvernement de Catalogne par le biais de plans de développement urbain.

Les changements nécessaires à la décarbonation des activités humaines, à la numérisation, à l'agenda urbain, à l'adaptation au changement climatique ou au compactage des tissus urbains requièrent tous des sociétés davantage soudées et mieux équipées pour relever ces défis, ainsi que des gouvernements et des institutions publiques solides, capables de mener et d'accompagner ce voyage avec bien plus que des mots.

Certains des objectifs universels liés aux politiques de cohésion territoriale sont les suivants :

- Renforcer le rôle des régions
- Contribuer à la **décentralisation économique**, sociale et territoriale
- Renouveler le **financement public**
- Arrêter le **dépeuplement** et la **délocalisation des entreprises** des zones défavorisées
- Stimuler **l'emploi et la croissance économique durable** sur l'ensemble du territoire

Une gouvernance territoriale pour de nouvelles réalités urbaines

L'expansion du phénomène urbain au cours des dernières décennies a conduit à l'émergence croissante de **réalités fonctionnelles qui dépassent les frontières municipales**. Il s'agit de zones territoriales dans lesquelles les relations et les interdépendances entre les municipalités sont évidentes, soit parce qu'elles possèdent des zones d'activités économiques communes, soit parce qu'elles partagent des installations, des services, des biens et des opportunités.

Dans ce contexte, l'augmentation de la mobilité forcée, découlant de l'amélioration de la connectivité physique des territoires, a fait évoluer les villes-capitales vers des modèles urbains plus fragmentés, systémiques et complexes, avec une matrice territoriale incontestable qui va au-delà des conurbations physiques ou même des réalités métropolitaines. Les **zones urbaines fonctionnelles**, composées de différentes municipalités, sont les nouvelles réalités urbaines du XXIe siècle.

Ainsi, cette nouvelle réalité urbaine exige la mise en place de mécanismes de gouvernance, de planification8 et de gestion ad hoc, qui agissent à partir d'une **vision supra-municipale**.

Il s'agit également de répondre à l'écart croissant entre les zones rurales et urbaines et d'adopter une politique de rééquilibrage territorial. En ce sens, les opportunités offertes par le XXIe siècle doivent également être des opportunités pour les territoires ruraux. C'est pourquoi, au-delà du fait de compter sur eux pour la fourniture de ressources (services écosystémiques, cycle de l'eau, sécurité alimentaire ou production d'énergie), et pour réduire l'impact des externalités urbaines (déchets, etc.), il est important d'**ouvrir des espaces pour que le monde rural soit aussi un espace d'opportunités** pour vivre et travailler.

8 La planification urbaine est une occasion de développer des plans avec une vision supra-locale.

D'autre part, les mécanismes de **gouvernance** actuels **entre les différents niveaux administratifs** sont divers et, dans de nombreux cas, pourraient être améliorés. À l'omission des principes de subsidiarité et de décentralisation, et au cloisonnement sectoriel excessif de leur architecture institutionnelle, s'ajoutent souvent les déficits structurels et économiques des administrations publiques.

Ces lacunes doivent être identifiées afin de concevoir et de mettre en place une série d'actions visant à améliorer la gouvernance et à permettre à tous les niveaux de gouvernement de remplir de manière effective et efficace leur mandat au service des citoyens. Il est donc nécessaire d'établir des critères de diagnostic, d'identifier les mesures correctives ou d'amélioration à appliquer, et leur mise en œuvre. En bref, il est nécessaire de **modifier le modèle de gouvernance actuel** pour le rendre plus agile, plus efficace et plus proche des besoins des gens.

À cette fin, il est essentiel de garantir la suffisance des administrations territoriales, entendue à la fois en termes de **capacité réglementaire** et de **suffisance financière**. En ce sens, les problèmes de financement dont souffrent les administrations régionales (qui, d'une part, ne disposent souvent pas d'un cadre fiscal propre leur permettant de moduler leur perception et leurs recettes fiscales en fonction des besoins de dépenses à satisfaire, et, d'autre part, ne bénéficient pas d'un accès efficace aux sources de financement supranationales) constituent une difficulté supplémentaire lors de la mise en œuvre d'une politique efficace de solutions pour les citoyens.